



**Convention entre la Région wallonne et l'Union des Villes et Communes de Wallonie pour la mise en place d'activités d'appui aux ADL**

**Plate-forme – 13 septembre 2012**

**Procès-verbal**

**Présents:** *Mesdames GALASSO, INVERNIZZI (en remplacement de Mr DAYE), MINET, ROWET, VAN OVERMEIRE.  
Messieurs BREDO, DE BEURME, FRYNS, LECAT, LOUON, MINETTE, WARNON*

**Excusés:** *Mesdames BARBEAUX, DE BIOURGE, RACOT (en remplacement de Mme MARION)  
Messieurs BONNI, FERMINE, FLAMENT, JOACHIM, LOMBA, LORIDAN, MOENS, THIRIFAY.*

---

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PLATE-FORME DU 13 FEVRIER 2012**

Concernant la manière dont les comptes-rendus des plates-formes sont habituellement rédigés, plusieurs agents souhaiteraient que ceux-ci soient écrits de manière plus synthétique. Cela permettrait à un plus grand nombre, y compris les mandataires, de prendre rapidement connaissance des éléments essentiels qui y ont été discutés. S'il est avant tout essentiel d'acter les décisions qui sont prises en plate-forme, on veillera toutefois à ne pas perdre non plus la richesse des discussions qui ont lieu lors de ces réunions.

Madame Van Overmeire rédigera dorénavant les comptes-rendus de la plate-forme en tenant compte de ces remarques.

Les membres de la plate-forme présents approuvent le PV de la dernière plate-forme.

**2. LES PROCHAINES FORMATIONS ORGANISEES PAR L'UVCW**

La prochaine formation qui sera organisée par l'UVCW portera sur le thème des partenariats. Cette question avait déjà été abordée par Xavier Willemart dans le cadre plus général de la gestion de projet lors d'une formation qui avait eu lieu en mai 2009. L'idée est d'aller plus loin dans la discussion en travaillant par petits groupes et en mettant l'accent sur le réseautage à travers l'animation de réseau et l'animation de partenariats. Il s'agit ici d'obtenir des clés méthodologiques qui seront illustrées à travers des cas concrets venant des expériences des agents. L'identification précise des acteurs pertinents dans tel ou tel domaine (carnet d'adresses) ne fera pas l'objet de cette formation.

Monsieur De Beurme indique que le Réseau wallon de Développement Rural a organisé récemment un séminaire sur le thème de la mise en réseau. Les informations relatives à cette journée sont disponibles sur leur site.

Il ressort de la discussion que la répartition des agents dans les trois ateliers en fonction de leur type de territoire (rural, semi-rural, urbain) semble la plus pertinente. Un reporting des discussions ayant eu lieu dans chaque atelier clôturera la journée.

Monsieur Bredo va soumettre la demande de formation à Xavier Willemart afin que ce dernier lui rende un projet concret de contenu. Il reviendra ensuite vers la DGO6 pour finaliser le programme. Il est convenu que la formation sera organisée durant la seconde quinzaine du mois de novembre.

Il convient maintenant de déterminer les deux thèmes qui seront abordés lors des deux journées de formation organisées durant le premier semestre 2013.

A ce propos, Monsieur Louon souhaite que l'UVCW organise avant tout des formations sur des thèmes qui ne sont pas abordés par des autres organismes de formation, l'UVCW étant la seule à organiser des formations spécifiques aux agents ADL.

En guise d'introduction à la discussion, Madame Van Overmeire distribue aux participants un document reprenant d'une part les thèmes des formations qui ont déjà été organisées par l'UVCW depuis la mise sur pied du réseau et d'autre part les thèmes qui n'ont pas encore été abordés mais qui ont déjà été proposés par les agents par différentes voies (questionnaire d'évaluation, plate-forme, mails, ...).

Sur base de cette dernière liste, il est demandé à chaque agent présent de sélectionner les deux thèmes de formations qui lui apparaissent comme étant les plus pertinents.

Trois thèmes se dégagent de ce tour de table.

Le premier, le plus largement plébiscité, concerne le montage des dossiers relatifs aux fonds européens. Il s'agira ici de faire principalement un focus sur les fonds FEDER, FSE et INTERREG. Dans le cadre de cette journée, il semble indispensable d'aborder la question de la clé de répartition des moyens entre les différents territoires. A ce sujet, Monsieur Louon pense qu'il pourrait être intéressant que les ADL travaillent de concert pour rédiger ensemble une fiche-projet pour l'ensemble de la Région wallonne. Les autres participants adhèrent à cette idée.

Le second thème le plus largement plébiscité concerne les secteurs d'activité qui sont véritablement porteurs d'emploi local, ces secteurs étant à même de se développer et de se pérenniser localement en créant de l'emploi local. Lors de la dernière Inter-ADL Namur-Luxembourg, Challenge a abordé ce point. Il serait question de développer la thématique dans le cadre de cette journée en partant des secteurs qui sont soutenus par la Wallonie et en tenant compte des grandes tendances de la société (vieillesse de la population, ...). Les travaux menés par l'OCDE peuvent également fournir des pistes de réflexion. Dans le cadre de cette formation, il faudra également mettre l'accent sur le lien à faire entre les différentes activités économiques abordées et le diagnostic du territoire propre à chaque ADL ainsi que de voir sur base de quels critères il convient de soutenir plutôt tel ou tel secteur. On veillera également à tenir compte des différents types de territoires auxquels sont confrontés les agents.

Un troisième thème ayant également retenu l'intérêt concerne le commerce. Plusieurs sous-thèmes seraient abordés: la coordination des actions commerciales et événementielles, les implantations commerciales, les cellules vides, la manière de communiquer avec les commerçants, le schéma de développement commercial.

Les deux journées de formation qui seront organisées durant le premier semestre 2013 auront donc pour thème: le montage des dossiers relatifs aux fonds européens et les

secteurs d'activités porteurs d'emploi local. L'une aura lieu vers la fin février 2013 et l'autre vers la fin mai 2013. Le thème du commerce est gardé en réserve.

### **3. LE RAPPORT D'ACTIVITES 2011 SOUS FORMAT ELECTRONIQUE : FEED-BACK**

Il est proposé que chacun fasse part de ses remarques concernant la nouvelle obligation de remplir en ligne le rapport d'activités annuel.

Madame Galasso déclare qu'elle s'attendait à obtenir quelque chose de beaucoup plus performant au final et qu'elle est fortement déçue du document. Le fait que le document se coupe tout le temps pose réellement problème et il s'avère que le problème est similaire pour les autres documents de ce type.

Les agents insistent pour que la sauvegarde du document soit simplifiée. En dehors du fait qu'il faut sauvegarder très régulièrement sous peine de perdre ses données, une fois la sauvegarde effectuée, l'agent se retrouve alors à chaque fois en tout début de document, ce qui, à la longue, entraîne une perte de temps considérable.

Même si des améliorations du formulaire ont déjà été effectuées sur base des remarques émises par les agents il y a quelques mois, certaines adaptations vont encore avoir lieu. Ainsi, Madame Galasso indique qu'il y aura un décompte du nombre de caractères restants pour éviter qu'il y ait des coupures dans les textes. La DGO6 a également demandé qu'on puisse insérer des photos, des graphiques ou autres tableaux. Par ailleurs, on pourra repartir du rapport de cette année pour remplir le rapport de l'année suivante.

A noter que le même formulaire en ligne sera utilisé pour les rapports d'activités futurs et que les demandes d'agrément se feront aussi dorénavant via un formulaire électronique à remplir en ligne. La DGO6 a demandé qu'il n'y ait pas de limitation du nombre de caractères pour les fiches projets dans le cadre de la demande d'agrément.

D'autres demandes sont émises par les agents:

- lors du rapport d'activités annuel, pouvoir se référer simplement aux données de départ de la demande d'agrément sans devoir réécrire les fiches actions;
- Supprimer la distinction des fiches court, moyen et long termes. Il semblerait plus utile de réserver les fiches aux actions sur lesquelles travaille l'ADL (que le projet se finalise à court, moyen ou long termes) et de prévoir un cadre "perspectives" où l'ADL préciserait les actions qui seraient envisagées dans un second temps mais pour lesquelles rien n'est encore mis en œuvre à ce jour;
- Etre exonéré du diagnostic ou plutôt se limiter à transmettre un diagnostic existant dans le cadre d'un autre dispositif (PCDR, schéma de structure) si celui-ci a été établi tout récemment. L'analyse AFOM continuerait cependant à être réalisée par l'ADL.

Ces différentes demandes seront relayées par la DGO6 lors de la prochaine réunion de la Commission d'agrément des ADL.

### **4. INTER-ADL**

L'inter-ADL Namur-Luxembourg s'est réunie à deux reprises depuis la dernière plate-forme. Lors de la réunion qui a eu lieu à Ciney en mars, l'UWE est venue présenter sa nouvelle cellule Parcs d'Activités Durables et l'ADL de Ciney a partagé son expérience d'animation de club d'entreprise. La problématique des vitrines commerciales et des cellules vides a également été abordée. En juin, à Bastogne, Challenge a parlé des métiers d'avenir dans une démarche prospective locale. On a également discuté monnaie locale avec les chèques

commerce émis par l'ADL de Bertogne-Tenneville-Sainte-Ode et l'asbl Epi Lorrain. Les prochaines réunions auront lieu à Sambreville et sur le territoire de l'ADL d'Habay-Tintigny mais les dates n'ont pas encore été fixées.

L'inter-ADL Hainaut s'est réunie fin juin à Autreppe (Commune de Honnelles). Le PV de cette réunion est disponible sur l'espace ADL. Outre une présentation des services de la Maison de l'Entreprise et de l'Info-PME ainsi que du Réseau d'aide aux entreprises, s'est poursuivie la présentation des projets menés par les ADL. Cette présentation des projets par les ADL se poursuivra d'ailleurs lors de la prochaine réunion qui aura lieu à Ellezelles (date à définir).

L'inter-ADL Liège – Brabant Wallon s'est réunie en mars à Fléron. Elle a également abordé la question des monnaies locales avec l'asbl Epi Lorrain et le système des chèques locaux créé par l'ADL d'Orp-Jauche. On a également parlé de la dynamisation des commerces via l'exemple des Routes du Commerce en partenariat avec l'UCM et du partenariat possible avec la Socamut/Sowalfin pour l'assistance financière au lancement d'activités pour des petits projets. La date de la prochaine réunion n'est pas encore fixée.

Dans la mesure du possible, il est demandé que les réunions des différentes inter-ADL ne soient pas organisées le même jour afin que la DGO6 et l'UVCW puissent être présentes aux différentes inter-ADL.

## **5. L'ACCES A LA BANQUE-CARREFOUR DES ENTREPRISES (BCE)**

L'ADL d'Ellezelles nous a signalé qu'elle n'avait toujours pas accès à la BCE alors qu'elle a transmis mi-mai tous les documents requis. Les autres agents confirment qu'ils n'ont pas non plus accès, beaucoup ayant aussi été découragés par la complexité de la demande d'accès. Madame Minet relève par ailleurs le manque de fiabilité des données de la BCE. Vu les déceptions engendrées, à moins qu'un agent désire réactiver les choses, il n'y aura plus de démarche proactive réalisée par la plate-forme envers la BCE.

## **6. DIVERS**

Les agents ADL insistent pour que la durée de l'agrément soit rapidement revue, d'autant plus qu'un consensus semblait se dégager sur ce point, tant du côté des agents et mandataires que de la Région Wallonne. Il est proposé que cette question soit isolée de la réforme plus globale du dispositif qui est envisagée afin que l'on puisse avancer rapidement, avant le prochain renouvellement prévu en 2014. La plate-forme souhaite que l'UVCW envoie un courrier en ce sens au Ministre Antoine. La DGO6 relaiera également cette demande lors de la prochaine réunion de la Commission d'agrément.

Concernant le versement des subsides 2012, il devrait commencer incessamment sous peu. Par ailleurs, plusieurs ADL n'ont pas encore reçu certains soldes des années précédentes. Des documents, y compris envoyés par recommandé, se seraient perdus au sein de la DGO6 avant que ceux-ci ne parviennent aux agents traitants en charge des dossiers ADL. Christelle Sweerts, nouvellement engagée à la DGO6, se charge actuellement de vérifier un à un tous les dossiers et de contacter les ADL en cas de document manquant.

La prochaine réunion de la plate-forme aura lieu au premier semestre 2013. Par ailleurs, la composition de la plate-forme sera revue suite aux élections communales d'octobre 2012.